

# **Espace de vie sociale Castanet Tolosan**

Proposition d'intervention  
22 février 2023

## **1. Espace de vie sociale Castanet Tolosan**

Après un changement d'équipe municipale lors des dernière élections, la mairie de Castanet Tolosan souhaite mettre en place un centre social donnant la place aux initiatives citoyennes et associatives. Ce centre social est prévu d'ici 3 ans (2025). Il est pensé comme un lieu hybride accueillant un tiers lieu, une médiathèque, des espaces partagés...

En préfiguration un espace de vie social est mis en place. Deux techniciens ont été recrutés au 1er septembre pour porter le projet. L'objectif est de travailler le lien social, la solidarité, le pouvoir d'agir citoyen.

Une instance de gouvernance est mise en place afin de piloter le projet.

Cette instance participative de pilotage est composée de 4 collèges de représentants :

- ❖ 5 élus
- ❖ 5 techniciens de la collectivité
- ❖ 5 représentants associatifs (4 identifiés à ce jour)
- ❖ 5 binômes de représentants citoyens

Les représentants associatifs ont été choisis par la municipalité pour leur action sur la commune : MJC, comité de quartier (où le centre sera implanté), café associatif, association portant les actions périscolaires.

Les citoyens sont issus de réunion organisées sur la commune, ayant rassemblées plus de 80 personnes.

## **2. État des lieux**

Le projet en est à ses début, mais des impératifs de temps sont déjà présents. Le conventionnement avec la CAF, la programmation des conseils municipaux dictent un rythme de travail. La disponibilité des membres des collèges ayant des contraintes fortes est un point de vigilance pour l'organisation du travail collectif. En effet les représentants associatif prennent cette charge en plus de leur investissement au sein de leurs associations respectives, les représentant des citoyens en plus de leur contraintes familiales et

professionnelle. De même les techniciens et élus ajoutent cette charge de travail à leurs plans de charge.

La volonté est de mettre en place un mode de gouvernance de l'instance de pilotage qui favorise l'équivalence de ses membres, recherche la prise de décision par consentement.

Un règlement intérieur doit être présenté au conseil municipal de mai. Il donnera un cadre assez large posant les grandes intentions et sera précisé par un document (charte) qui exposera les modalités de fonctionnement de l'instance de pilotage.

Plusieurs autres documents présentant le fonctionnement du centre de vie sociale doivent être pensés :

- ❖ Charte d'adhésion
- ❖ Charte du lieu (entrée sorties)
- ❖ Charte de fonctionnement

### 3. Notre proposition de travail

*Cette proposition est une base de travail qui présente ce qui nous apparaît comme nécessaire aux vues de notre compréhension de vos enjeux et besoins. C'est une base de discussion, qui peut être révisée retravaillée. Nous vous invitons à bien vérifier l'état des lieux et les objectifs proposés avant de vous concentrer sur le contenu de la proposition ou la durée de l'intervention (et le coût qui en découle).*

Nous proposons une intervention de 4 demi-journées permettant de travailler les éléments suivants :

#### > **Pour les individus**

- Penser la place de chacun·e dans le collectif,
- Définir les rôles de chacun·e et leurs implications,
- Identifier et nourrir des postures facilitant la coopération.

#### > **S'organiser collectivement**

- Penser une organisation collective.
- Définir ou redéfinir des temps collectifs et mandats (rôles, missions).
- Expérimenter des outils de fonctionnement collectifs.

#### > **Expérimenter la gouvernance partagée**

- S'approprier les principes et postures d'une Gouvernance Partagée.
- Tester des outils et méthodes de gouvernance partagée en situation réelle.
- Définir des périmètres de responsabilités et de redevabilités clairs et agiles.

#### > **Être et faire ensemble**

- Le format résidentiel permet au groupe de vivre ensemble et ainsi de partager des temps informels propices à fédérer un collectif. Ces temps peuvent demeurer totalement libres et improvisés ou bien être l'occasion de propositions spécifiques provenant des un-es et des autres (balades, projections, jeux, ...).
- Lorsque le format résidentiel n'est pas possible, nous pouvons fractionner les temps de travail, à ce moment un temps de reconnexion entre les membres du groupe et le projet collectif est nécessaire.

## 4. Le déroulement

« *Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin* ».

L'enjeu de la coopération et de la participation est un processus long, faire ensemble demande du temps pour construire ensemble, c'est pourquoi nous envisageons notre intervention comme un accompagnement spécifique.

La participation et la mise en action ne peuvent reposer seulement sur un nombre limité de personnes ressources au quotidien du collectif. Pour perdurer au long court, elles doivent être portées par toutes et tous, c'est pourquoi nous proposons de transmettre des outils, méthodes et postures à un collectif afin qu'il puisse les faire vivre en notre absence.

Cf. le document « Nos principes d'interventions » annexés à cette proposition.

### **Nous vous proposons 4 temps de travail répartis sur 4 demi-journées :**

- **Jour 1 : La raison d'être de l'instance participative de pilotage**

#### **1er temps : Penser la place et le rôle de chacun·e**

Objectifs :

- Nourrir les besoins du collectif et nos liens au sein du projet.
- Conscientiser et clarifier nos différents niveaux d'engagement et d'implication.
- Faire émerger et travailler nos peurs et nos doutes ; nos attentes et nos envies.
- Travailler l'inclusion et la place de chacun·e dans le collectif (équivalence, légitimité).

Méthodes envisagées<sup>1</sup> : Ikigai, Jeux coopératifs et exercices sensoriels ; Doutes & Certitudes ; Pense -écoute, Groupe d'interview mutuelle, Atelier d'écriture.

#### **2ème temps : Définir collectivement la raison d'être de l'instance de pilotage**

Objectifs :

- Nommer l'utilité et le rôle de l'instance de pilotage,
- Définir les missions de l'instance de pilotage,
- Poser un cadre de travail sécurisant

Méthodes envisagées : *réunion par tension, gare de triage,...*

- **Jour 2 : Les modes de prise de décision collective et la gestion par consentement**

## **1er temps : Identification des différents modes de prise de décision en collectif, leurs avantages et inconvénients**

### Objectifs :

- Lister différents modes de prise de décision, leurs avantages et inconvénients,
- Parmi les modes de décisions listés les analyser au regard des principes d'équivalence et de participation,
- Analyser les modes décision au regard du principe de partage du pouvoir.

Méthodes envisagées : entraînement *mental*, *six chapeaux*, *sondage de préférence*, *SWOT*

## **2ème temps : Expérimentation de la prise de décision au consentement**

### Objectifs :

- Vivre des modes de prise de décision innovants,
- Déconstruire les clichés liés à la prise de décision,
- Imaginer un ou des modes de décisions efficaces et satisfaisants.

Méthodes envisagées : *gestion par consentement*, *élection sans candidat*.

## **• Jour 3 : Le fonctionnement de l'instance participative de pilotage**

### **1er temps : Définition de la gouvernance partagée**

### Objectifs :

- Découvrir les principes de la gouvernance partagée,
- faire émerger les bénéfices de la gouvernance partagée,
- Choisir collectivement les objectifs de gouvernance pour l'instance de pilotage.

Méthodes envisagées : *Brainstorming*, *Matrice*, *jeu de l'enveloppe*.

### **2ème temps : Création d'une proposition martyre de fonctionnement**

### Objectifs :

- Co-construire une proposition de fonctionnement satisfaisante,
- S'autoriser à expérimenter,
- Ancrer un principe de fonctionnement évolutif.

Méthodes envisagées : *Boule de neige*, *débat en étoile*,

## **• Jour 4 : Le mandat de l'instance participative de pilotage**

### **1er temps : Définition et utilité des mandats**

### Objectifs :

- Clarifier les rôles et fonctions des différents acteurs de l'espace de vie social,
- Faciliter la légitimité des acteurs,

Méthodes envisagées : *pense-écoute, brainstorming, six chapeaux*

### **2ème temps : Création d'une proposition martyre de mandat**

### Objectifs :

- Co-construire une proposition de mandat satisfaisante,
- S'autoriser à expérimenter,
- Ancrer un principe de fonctionnement évolutif.

Méthodes envisagées : *Boule de neige, débat en étoile,*

Privilégiant le vécu sur le prévu, les différentes séquences pédagogiques seront adaptées en fonction du vécu et ressentis du groupe.

Le déroulé détaillé de notre intervention sera transmis à l'ensemble des participant-es.

Un temps de bilan pourra être proposé.

## **5. Option alternative**

### **Accompagnement individuels des chargés de mission**

Afin de faciliter l'autonomisation des groupes nous pouvons accompagner les chargés de missions dans la définition des objectifs, le choix des méthodes et consignes de travail. Ces derniers animeront les réunions sans notre intervention.

Ce type d'accompagnement nécessite une réunion de cadrage en amont afin de poser les bases d'un rythme et de méthodes de travail par aller-retour qui soient tenable et permettent l'appropriation des productions et évolutions du groupe par les accompagnateurs.

### **Accompagnement mixte (animations de certaines réunions et accompagnement des chargés de mission)**

Il est possible d'envisager une solution mixant animation de certaines réunions (comme décrit plus haut) et accompagnement des chargés de mission (défini ci dessus). Cette méthode permet aux accompagnateurs de se confronter aux spécificités du groupe et ainsi de mieux adapter leurs conseils et propositions.

## **5. Le coût de notre intervention**

Notre coût d'intervention est de **800€ TTC/jour/animateur-ice** et il comprend l'ensemble du travail nécessaire à la réalisation d'une intervention cohérente (réunions de structuration

de l'intervention, préparation pédagogique, rédaction des documents supports, animation, travail administratif, bilan, ...).

Nous sommes organisme de formation, différents temps d'intervention peuvent donc être financés en tant que formation par l'intermédiaire de votre OPCA, du FDVA, ou de tout autre mode de financement de formation, dans ce cas nous nous alignons sur les tarifs qui sont les leurs.

Compte tenu du contexte économique actuel et de la difficulté pour certaine structure de trouver le budget nécessaire à nos interventions, nous essayons d'adapter nos tarifs aux moyens économiques dont disposent les structures qui nous sollicitent.

Nous vous proposons ici quatre demis journées de 3h animées par deux animateur·ices, ramené à un **coût total de 3200€ TTC.**

## 6. Les intervenant·es

Nous faisons le choix d'intervenir le plus souvent possible en binôme et autant que possible homme/femme.

> Michael Guedj : 44 ans, facilitateur d'intelligence collective et de gouvernance partagée, formateur, facilitateur graphique

[mica@collectif-lavolte.org](mailto:mica@collectif-lavolte.org) / 06 84 48 75 85

> Marie Lucas : 44 ans, facilitatrice de dynamiques collectives,

[marie@collectif-lavolte.org](mailto:marie@collectif-lavolte.org) / 06 27 17 23 91